

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être porteur du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou présenter une épreuve écrite d'admission en français et en mathématique de niveau secondaire supérieur.

## MODALITES D'INSCRIPTION

La carte d'identité et le titre d'études.

Droit d'inscription : 25€ auxquels s'ajoutent 1 montant de 0,35€ par période + un complément de 0,15€ par période, plafonnés suivant le nombre de périodes.

Le droit d'inscription est de 25,00 € pour les **demandeurs d'emploi chômeurs complets indemnisés** (n° inscription du FOREM) et pour les personnes qui émargent au **CPAS** (attestation du CPAS).

**Paiement par BANCONTACT**

## DUREE DES ETUDES

Quatre ans, à raison de 3 ou 4 soirées par semaine, de 17.45 h. à 21.05h. La formation peut être échelonnée sur 6 ans en respectant l'organigramme de la section.

Ce système modulaire permet un étalement des unités d'enseignement.

## TITRE DELIVRE

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

Diplôme de **BACHELIER(E) EN COMPTABILITE - OPTION FISCALITE**, du niveau de l'enseignement supérieur économique de promotion sociale de type court

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le grade sera délivré à l'étudiant qui aura atteint l'âge de **23 ans** accomplis.

Le diplôme reconnu lui ouvrira des passerelles vers l'enseignement supérieur universitaire (selon des conditions différentes liées à chaque université ou haute école).

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : [info@iepscf-namur.be](mailto:info@iepscf-namur.be)

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site [www.iepscf-namur.be](http://www.iepscf-namur.be)



**I.E.P.S.C.F.**  
**Namur Cadets**



## **BACHELIER EN COMPTABILITE** **OPTION FISCALITE**

Le **bachelier en comptabilité** est responsable de l'organisation et de la tenue des comptes particulièrement en comptabilité générale et en comptabilité analytique, dans le respect des règles déontologiques.

Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables, dans le respect des prescriptions légales.

Il établit régulièrement et présente sous forme normalisée les documents comptables et fiscaux légaux : bilan annuel, compte de résultats, déclarations, et toute information comptable demandée par la Direction.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'équipe des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion.

Il est amené à analyser une situation comptable et exerce des activités connexes d'ordre financier, fiscal et social.

Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur efficace. En fonction de sa spécialisation, il conseille les gestionnaires dans la conception de leur stratégie globale notamment quant aux impacts financiers des hypothèses envisagées ; il élabore ou participe à l'élaboration de stratégies fiscales et prépare et organise la défense des intérêts qu'il représente dans les recours.

### Débouchés

- Petites, moyennes et grandes entreprises
- professions libérales
- services publics et privés
- institutions internationales

N° Adm.	Unités d'enseignement constitutives de la section	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	PERIODES
						2220
						ECTS 180
1032	Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur UE1	X				80 / 7
1012	Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur UE2		X			80 / 7
1013	Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur UE3			X		80 / 7
648	Comptabilité analytique : principes et fondements <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					80 / 7
646	Comptabilité générale : principes et fondements	X				160 / 13
647	Comptabilité générale approfondie		X			60 / 5
657	Comptabilité : application professionnelle de l'outil informatique <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					60 / 5
1025	Comptabilité et droit des sociétés			X	X	80 / 7
1026	Contrôle et critique des comptes annuels <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					80 / 7
615	Droit civil	X				40 / 3
616	Droit Commercial		X	X		50 / 4
617	Droit social			X	X	50 / 4
526	Éléments de statistiques <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					40 / 3
1044	Enregistrement et successions			X	X	40 / 3
1048	Épreuve intégrée de la section : bachelier en comptabilité				X	120 / 20
645	Faits et institutions économiques			X	X	60 / 5
1043	Fiscalité de l'entreprise			X		80 / 7
1045	Fiscalité européenne				X	40 / 3
1047	Fiscalité matières spéciales				X	70 / 7
1029	Impôt des personnes physiques (I.P.P)		X			80 / 7
614	Information et communication professionnelles	X				40 / 3
640	Informatique : logiciels d'édition et de communication		X	X		40 / 3
639	Informatique : Logiciels tableur et gestionnaire de bases de données	X				80 / 6
1030	Informatisation des systèmes comptables		X			40 / 3
621	Mathématiques financières	X				40 / 4
530	Organisation des entreprises et éléments de management <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					40 / 4
1046	Pratique de la TVA			X	X	50 / 4
1008	Stage d'insertion socioprofessionnelle		X			240 / 5
1037	Stage d'intégration professionnelle : Bachelier en comptabilité <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					20 / 8
1027	Stratégie financière et gestion budgétaire <b>(Pas organisé en 16-17)</b>					60 / 5
1028	Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A)	X				40 / 4

Une période de cours équivaut à 50 minutes

## ORGANIGRAMME DE LA SECTION: BACHELIER EN COMPTABILITE - FISCALITE

